

Axe Paris-Londres

En association avec la revue britannique « Franchise World », Franchise magazine poursuit sa rubrique, l'Axe Paris-Londres, animée en France par Olivier Gast, au Royaume-Uni par Mark Abell.

DEROUTE

L'insolvabilité du réseau d'agence de voyage Exchange Travel a eu beaucoup de retentissement au Royaume-Uni. Le franchiseur avait pour fierté d'avoir dans son contrat de franchise une clause de rachat des points de vente franchisés en faveur du franchiseur. Exchange Travel prétendait que cela offrirait l'assurance aux franchisés de n'être jamais liés à un commerce qu'ils ne désiraient plus exercer. Cependant, le franchiseur est devenu insolvable, et le cabinet d'experts comptables Arthur Andersen a été désigné comme administrateur pour essayer de sortir d'affaire le franchiseur avant d'envisager une dissolution. La clause de rachat a cependant causé beaucoup de problèmes. En effet, le franchiseur n'avait pas de fonds pour racheter les exploitations des franchisés. Le principal problème était que les franchisés insistaient pour que toute reprise de la société franchiseur par un reprenneur du réseau Exchange Travel garantisse également l'obligation de rachat des points de vente franchisés. Les franchisés de Travel Exchange se trouvèrent néanmoins dans une situation très vulnérable lorsque l'Association des agents de voyage britannique évinça du nombre de ses membres le franchiseur et les franchisés. Cela a empêché les franchisés de vendre des séjours offerts par les leaders des Tour operators et les a mis dans une situation délicate pour commercialiser à titre indépendant en les obligeant à obtenir le statut de membre de l'association des agents de voyage préalablement. Co-Op Travelcare qui ap-

partient à la société coopérative Wholesale et dirige 95 ramifications au travers du Royaume-Uni a fait une offre qui ferait d'elle le franchiseur.

Co-op Travelcare a triplé de volume en 5 ans et a effectué de grands progrès sur le marché boursier. En ajoutant les 64 franchisés d'Exchange Travel. Travelcare deviendrait la 6^e agence de voyage au Royaume-Uni. La réponse des franchisés de Exchange Travel est imminente.

COLLOQUE ENRICHISSANT

Les membres de l'Association britannique de la franchise, leurs banquiers, leurs conseils experts comptables et avocats ont assisté à un séminaire organisé par le cabinet Field Fisher and Waterhouse également sponsorisé par l'Union internationale des Avocats le 9 octobre 1990 à Londres. Le séminaire a été présidé par Marc Abell qui dirige le département « franchise et concession » du cabinet Field Fisher and Waterhouse et qui est secrétaire de la commission franchise de l'U.I.A. La première intervention fut celle de Maître Olivier Gast, Président de la commission franchise de l'U.I.A. Il a présenté l'expérience française de la franchise et la Loi Doubin. Il a insisté plus particulièrement sur le fait que l'obligation de remettre le document préalable d'information prévu dans la dite Loi devait être mise en œuvre dès à présent par les franchiseurs sous peine de voir leurs contrats remis en cause par les magistrats français. Monsieur Brian Smart, le Directeur exécutif de l'Association Britannique de la franchise a insisté sur le fait que son associa-

À LA UNE : LANCEZ-VOUS AVEC 200 000 F

FRANCHISE
Magazine

9^e ANNÉE

JEAN-CLAUDE BIGUINE
la coiffure-passion

DOSSIER
EQUIPEMENT
DU FOYER

STRATEGIE
Immobilier
course
de l'ouest

TENDANCE
8/90 : la franchise
se stabilise

ENSEIGNES
Jusqu'à racheté
ranchés satisfaites

SALONS
À Bruxelles
l'Europe absente

DEONTOLOGIE
L'Europe
pour
le code

www.franchise.com



BRITAIN'S WORLD-LEADING FRANCHISE MAGAZINE

FRANCHISE
WORLD

MEMBER OF THE INTERNATIONAL ASSOCIATION OF FRANCHISE DEVELOPERS

FRANCHISE SALES DIRECTORY

Kall-Kwik PRINTING

KALL-KWIK'S ENTREPRENEURIAL SPIRIT

DECORATING DEN IN SCOTLAND • MURKINS TOTAL CLEANUP



tion, bien que non opposée à une législation dans ce domaine, préconisait une divulgation volontariste imposée par l'A.B.F. plutôt que par la voie légale.

FRANCHISE ET CREDIT

Les principales banques au Royaume-Uni (les banques Barclays, Lloyds, National Westminster, Midland et Royal Bank of Scotland) ont toutes un département spécialisé dans la franchise (de 15 personnes en moyenne) qui a la responsabilité de la liaison avec la franchise et d'informer les décideurs de la viabilité de tous les réseaux pour lesquels un franchisé pourrait demander un prêt. Les banques sont des éléments prépondérants du monde de la franchise au Royaume-Uni. Il y a eu récemment d'importants changements à l'intérieur des départements « franchise » dans les banques britanniques, notamment ces départements ont été décentralisés.

Ce déplacement des centres de décision en matière de franchise, indique que les banques y regardent à deux fois sur les sommes qu'elles pourraient investir dans la franchise. Les changements de personnel suggèrent de nouvelles stratégies dans leurs relations avec la franchise bien qu'aucune banque ne l'admette actuellement. Si c'était le cas, la franchise au Royaume-Uni serait profondément remaniée. (En effet, la moralisation de la franchise au Royaume-Uni est assurée par les banques).

KALL-KWIK : EXPANSION

Le réseau d'imprimerie rapide

Kall-Kwik, master-franchisé du franchiseur américain et leader dans son domaine, a ouvert son 200^e point de vente au Royaume-Uni en Octobre. Kall-Kwik a récemment fait appel à des conseils en vue de restructurations de la société et de l'établissement d'un plan de développement pour les années 1990.

OUVERTURE A L'EST

La franchise Creteprint établie en Essex et qui imprime sur les carrelages différents modèles qui simulent les briques, les galets, les pierres ou les tuiles, a signé un contrat de partenariat avec une société de construction yougoslave. Le franchiseur est déjà représenté par des master-franchisés en France, Espagne, Portugal, Hollande, Belgique, Luxembourg et Irlande. Le master-franchisé en France est la CGEV.

REDRESSEMENT TYPIQUEMENT BRITANNIQUE ?

La société franchiseur Curadraft, qui gérait un réseau commercialisant des portes et fenêtres climatiques, a récemment déposé son bilan. Les 12 franchisés examinent désormais la possibilité de poursuivre le réseau en coopérative bien que certains d'entre eux puissent décider de reprendre leur indépendance.

Olivier GAST
Avocat à la Cour
Cabinet GAST
Mark ABELL
Sollicitor Londres
Cabinet FIELD FISHER &
WATERHOUSE